



Lasne, le 06 décembre 2021.

En application de l'article 26 bis, paragraphe 6 de la loi organique du CPAS, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la **première** fois à la réunion conjointe des conseils communal et de l'action sociale qui se tiendra le **mardi 14 décembre 2021** à 19.00 H en vidéoconférence (application Zoom).

(Art.56 et suivants ROI)

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du rapport annuel du Comité de concertation Commune/CPAS sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le centre public d'action sociale, ainsi que les économies d'échelle et les suppressions des doubles emplois ou chevauchement d'activités du centre public d'action sociale et de la commune.

Le Directeur général,

Laurence Bieseman.

Le Directeur général du CPAS,

Geneviève Bonaventure.



Le Bourgmestre,

Laurence Rotthier.

La Présidente du CPAS,

Brigitte Defalque.